

Que jamais elle ne meurt¹

Elle était si belle, si jeune, me direz-vous. Comment est-ce possible? Comment peut-on mourir avant d'avoir vécu? Certes, elle avait été grandement malade, mais ils avaient agi, efficacement, leur semblaient-ils. Les médicaments prescrits avaient apparemment atteint leurs objectifs. Ils ont même eu quelques années de répit. Hélas, la maladie couvait, et revint, en force, quelques années plus tard.. Notre protégée a bien lancé des signaux d'alarme, mais ils ne l'ont pas entendue. Ou plutôt, ils ne voulaient pas vraiment l'entendre. Ils n'avaient pas le temps, pas le temps de l'écouter. Ils avaient tellement de nouveaux horizons à découvrir... Et elle, sans le savoir, ne leur permettait pas d'ouvrir toutes ces nouvelles portes. Ils l'ont abandonnée, lâchement. Puis, rapidement, la situation a dégénéré. Il était maintenant trop tard. Ils ne pouvaient plus qu'assister, impuissants, à sa mort. Et regretter de n'avoir rien fait, quand il était encore temps.

¹Paroles tirées de la chanson de Michel Rivard, Le coeur de ma vie(Annexe 1).

Est-ce ainsi que parleront nos enfants de nos efforts pour sauvegarder notre langue française? Personnellement, j'aurais terriblement honte de n'avoir rien fait sous prétexte que j'avais quelque chose de mieux à faire. Qu'y a-t-il de plus important que la langue avec laquelle nous nous exprimons? En ce qui me concerne, le français est

*la langue de mon coeur et le coeur de ma vie,
que jamais elle ne meurt, que jamais on ne l'oublie.*

(Michel Rivard, Le coeur de ma vie).

C'est dans cette optique que je vous présente ce mémoire dans lequel j'esquisse quelques pistes de solutions possibles pour permettre à notre langue de se refaire une beauté et de reprendre des forces.

Je ne suis ni linguiste ni sociologue, mais je suis passionnée par ma langue, par ses subtilités et ses aberrations, par son histoire et sa survie. C'est donc en tant que jeune québécoise francophone, mais aussi en tant que future enseignante au niveau primaire, que j'aborderai les problèmes de ma langue.

En fait, autant que possible, j'essaierai de proposer des solutions plutôt que de m'éterniser sur des problèmes, dont vous êtes sûrement conscients puisque vous avez convoqué ces États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec. Je ne prétends pas proposer une analyse exhaustive de la situation. Cependant, j'aborderai quelques aspects du problème actuel sur lesquels il me semble impératif d'agir. Le présent document est donc divisé en trois parties: Législation, Société et Culture puis, Éducation.

ASPECTS LÉGISLATIFS

Comment voulez-vous prendre soin d'une langue dont les normes nous viennent d'outre-mer? L'Académie française, fondée en 1635, est située à Paris et ce sont ses membres, des Français, qui régissent depuis lors, l'usage de notre langue. Or, comme il ne fait aucun doute que les réalités européennes et américaines sont fort différentes, les mêmes normes linguistiques me semblent difficilement transférables d'un endroit à l'autre. C'est pourquoi je propose que le Québec se dote d'une institution qui respecte les spécificités de sa langue. Je n'entends pas par là que nous parlons un autre français que celui de France, je dis simplement qu'il est plus facile de gérer quelque chose qui est près de nous. D'ailleurs, comment pouvons-nous espérer développer un sentiment d'appartenance à la langue française quand certains de ses usagers prétendent posséder LA norme et dénigrent une minorité, tout aussi francophone, qui essaie pourtant de permettre à cette même langue de survivre hors de la France et ce, malgré les nombreuses tentatives d'assimilation anglo-saxonnes dont elle est victime depuis des siècles.

Elle n'est pas toujours belle, mais vivante elle se bat

en mémoire fidèle de nos maux, de nos voix.

En effet, dès la Conquête de 1760, les Anglais n'ont pas cessé de tout entreprendre pour nous astreindre à adopter leur langue et leur culture. Jusqu'ici, nous avons survécu, non sans efforts. Mais nos forces s'affaiblissent. Nous nous étions doté d'une loi, la Charte de la langue française (1977); cependant, même elle, ne peut résister à l'assimilation. Que cette loi soit anticonstitutionnelle au Canada anglais, je veux bien l'admettre. Cependant, elle est nécessaire à la survie de la langue française au Québec et ça, nous ne devrions pas l'oublier. Toutes les tentatives de diminuer la loi 101 dans ses pouvoirs législatifs devraient être annulées par l'Assemblée Nationale puisque la loi 101 constitue une mesure spéciale pour protéger notre langue. En outre, la Loi sur l'affichage devrait être

strictement appliquée, surtout sur l'île de Montréal qui constitue notre vitrine sur le monde. Il ne s'agit pas seulement de régir les informations affichées pour la clientèle, mais aussi les raisons sociales. Le fait que nous comprenions l'anglais ne justifie pas le fait que les entreprises québécoises, et étrangères, portent un nom de compagnie qui n'est pas français, lorsque celles-ci s'établissent au Québec. Il en va de notre image vis-à-vis le reste du monde...

Aussi, l'Office de la langue française devrait faire son travail et exiger que la langue d'affaire au Québec soit le français, une fois pour toutes. Il n'est pas normal de se faire recevoir avec un "Can I help you?" en plein centre-ville de Montréal.

Elle se blesse souvent

sur les murs des gratte-ciel et sur les tours d'argent

Bien sûr, Montréal est une ville touristique. Justement, il s'agit d'une ville touristique dans un pays² francophone. Les étrangers qui viennent au Québec savent qu'ils visitent un pays francophone, ils s'attendent donc à ce qu'on leur parle en français. Ce n'est pas un manque de courtoisie que de le faire, nous parlons français, soyons-en fiers et accueillons les étrangers avec notre meilleur français. Pourquoi les autres nations s'adresseraient-elles à nous en français quand nous nous adressons à elles en anglais et ce, dans notre propre pays?

De plus, l'Office de la langue française devrait faire la promotion d'un lexique francophone utilisable. Promotion, parce qu'il est évident que le simple fait d'écrire un terme dans un dictionnaire quelconque ne signifie pas que la population va l'adopter. Utilisable, parce que l'être humain obéit à la loi du moindre effort. Quoi que décevant, il faut en tenir compte. Il importe donc que l'Office de la langue

française trouve et promeut des mots qui soient, certes français, mais aussi efficacement utilisables par les usagers de la langue française dans la perspective de la mondialisation des marchés.

Bref, nous avons des lois et des règlements. Saisissons-nous du pouvoir de les appliquer! Si le reste du Canada ne peut accepter cette situation, rappelons-lui seulement qu'à l'instar du Québec, plusieurs états américains sont en train de se doter d'une loi pour protéger leur unilinguisme. Si les Américains sentent le besoin de protéger leur langue, pourquoi n'en serait-il pas de même pour les Québécois, d'autant plus que la communauté francophone ne représente plus que 2% de la population nord-américaine? (Pierre Bourgault, Journal de Montréal, 17 avril 2000)

*C'est pas toujours facile d'être seule au milieu
d'un continent immense où ils règlent le jeu,
où ils mènent la danse, où ils sont si nombreux.*

ASPECTS SOCIAUX ET CULTURELS

Depuis les années 70 et l'avènement de la pilule anticonceptionnelle, le taux de natalité au Québec est en chute libre. Il est même passé sous la barre du 2,1 qui constitue le seuil de renouvellement d'une population. Dès lors, les gouvernements n'ont eu d'autres choix que de faire appel à l'immigration pour combler le manque à venir. Certes, les étrangers apportent de l'argent et de la main d'oeuvre. Mais font-ils de notre culture, la leur? Ils semblent que non. Pourquoi? D'abord, parce que nous ne les obligeons pas à le faire. Ensuite, parce qu'ils sont trop nombreux pour que nous puissions le faire avec succès. Deux solutions. La première: instaurer un système qui obligerait les nouveaux arrivants à passer un test d'intégration après 2 ou 3 années de séjour au Québec. Un échec à ce test les renverrait automatiquement hors de nos frontières. Évidemment, il importe de créer des programmes efficaces et obligatoires pour que les immigrants aient la chance d'apprendre combien beaux sont notre pays, notre culture et notre langue.

Il faut la faire aimer à ces gens de partout

venus trouver chez nous un vent de liberté.

La seconde solution: créer des conditions qui encourageraient les jeunes québécois à faire des enfants. Personnellement, je ne sais pas ce qui m'inciterait à avoir des enfants, ou à en avoir plus d'un, mais je suis certaine qu'en cherchant, on trouverait. C'est une question de survie! Un pays sans peuple, à quoi cela rimerait-il?

La décennie soixante-dix a aussi permis aux Canadiens français que nous étions de devenir des Québécois. Et cette affirmation est passée par la valorisation du jocal, à tel point que le monde entier en est venu à croire que ce français était représentatif de la langue parlée par l'ensemble de la population québécoise. S'il était nécessaire que cela fût, il est aujourd'hui impératif de renverser

la vapeur puisque le joual n'est qu'un niveau de la langue française parlée au Québec. Il faut immédiatement cesser de valoriser et d'exporter cette langue disloquée et abrégée. Soyons fiers de parler le français correctement. Non pas comme des Français, mais comme des Québécois, avec nos accents et nos régionalismes.

C'est une langue de France aux accents d'Amérique.

Pour que la population québécoise en vienne à parler un meilleur français, il faut qu'elle entende ce français quelque part.

Il faut pour la défendre la parler de son mieux.

Il faut la faire entendre.

Comme le Québécois moyen écoute la télévision plusieurs heures par jour, ce médium constitue donc un excellent moyen pour atteindre la population. Cependant, je ne crois pas qu'une publicité provoquerait les effets escomptés. Je pense plutôt qu'il faudrait obliger les diffuseurs francophones à engager des animateurs, des journalistes et des comédiens qui s'expriment correctement en français. Cela doit bien exister quelque part! Et ne venez surtout pas me dire que le commentateur sportif n'est pas payé pour bien parler, mais pour décrire ce qu'il voit... Quelle aberration!

Quant à la publicité, je me demande s'il faut la considérer comme un fléau social ou comme une tentative poétique? Sincèrement, je penche plutôt vers la poésie, car, de toute façon, la publicité est là pour rester qu'on le veuille ou non. La *pub* invente des mots, des expressions, qu'y a-t-il de mal à cela? Enfin, tant que ces inventions sont françaises³! Et, encore là, il en revient à l'Office de la

³ La langue française, à cause de son évolution phonétique poussée, permet à ses usagers de s'amuser avec les mots. Ne nous en privons pas et surtout ne nous excusons jamais pour le "mauvais jeu de mots" puisqu'il s'agit d'une des plus belles caractéristiques de notre langue. Ex: 1) J'ai tout fait pour elle OU J'étouffais pour elle... Allez savoir! 2) ... Hennesey soit-ill! 3) Allo tobus 4) Le Père collateur 5) L'Abbé daine; 6) On s'enlace. Puis un jour, on s'en lasse. C'est l'amour! Etc. Amusant, n'est-ce pas?

langue française de régir le milieu de la télévision.

En ce qui concerne les nouvelles technologies de l'information (NTIC), pourquoi ne pourrions-nous pas faire comme Monsieur Lecavalier a fait dans le domaine du hockey: il a réussi à franciser un sport que nous avons cru à jamais anglais. Grâce à ce grand homme, nous décrivons - ou baragouinons - aujourd'hui le hockey en français.

En somme, la société a beaucoup changé depuis l'avènement de la loi 101: mondialisation de l'économie, nouvelles technologies de la communication, dénatalité, mouvements de migrations à l'échelle mondiale, etc. C'est en tenant compte de ces circonstances sociales et culturelles et à cause de ces nouvelles circonstances qu'il faut agir. À l'ère de la performance, il me semble évident que bien performer dans l'usage de sa langue maternelle devrait être un objectif primordial pour tout usager de la langue française.

ASPECTS ÉDUCATIFS

1) À qui faut-il enseigner ou qui doit-on éduquer ?

En premier lieu, il faut absolument continuer d'obliger les immigrants qui s'établissent au Québec à inscrire leurs enfants à l'école francophone jusqu'à la fin de leur secondaire V et ce, sans aucune dérogation possible. Insérés dans un milieu francophone, je pense que l'intégration des nouveaux arrivants serait favorisée. Cependant, je ne crois pas que d'obliger les immigrants à fréquenter un CÉGEP francophone permettrait à ces derniers de mieux maîtriser notre langue car il serait déjà trop tard. En effet, "la langue est un problème primaire et c'est au primaire qu'il faut l'enseigner" (Georges Dor, Anna brailé ène shot, p.68). D'ailleurs, je suis d'avis que TOUS les Québécois, qu'ils soient francophones ou anglophones, devraient aller à l'école francophone de la maternelle au secondaire V. Comment les immigrants peuvent-ils nous prendre au sérieux quand des Québécois, de langue anglaise, ont le droit, et se font un devoir, d'envoyer leurs enfants dans des écoles anglophones?

*Il faut la faire aimer à ces gens près de nous
qui se croient menacés de nous savoir debout.*

Dans un deuxième temps, la formation initiale des maîtres destinés à l'enseignement primaire a grandement besoin d'être remaniée. D'abord, jamais, en quatre ans, on nous a demandé de bien nous exprimer. Il me semble qu'en tant que future oratrice, il aurait été normal que je développe ma capacité à m'exprimer naturellement de façon correcte. Une enseignante doit utiliser un langage correct de manière naturelle sans quoi les enfants n'adhéreront pas à cette langue. Pour ceux qui seraient tentés de dire que les enseignants doivent adapter leur niveau de langage au milieu dans lequel ils enseignent pour ne pas offusquer, par exemple, les parents de milieux défavorisés, sachez que tout parent souhaite que son enfant réussisse mieux que lui et c'est justement la maîtrise adéquate de la

langue qui permet à quiconque de franchir les frontières des classes pour s'élever parmi les meilleurs.

Quant à la langue écrite, il fallait évidemment remettre des travaux sans faute. Lorsqu'il s'agissait de travaux faits à l'ordinateur, le nombre d'erreurs était étonnamment faible comparativement à celui des travaux manuscrits. Doit-on comprendre que même les futurs enseignants ne maîtrisent pas leur langue? Malheureusement. Alors, comment peuvent-ils enseigner cette langue correctement?

En ce qui me concerne, j'adore le français, ses subtilités et ses aberrations. En fait, à mon avis, il ne s'agit que de subtilités. Par conséquent, enseigner le français ne sera jamais une corvée pour moi.

Mais comment ces autres enseignants peuvent-ils enseigner une matière qu'ils considèrent truffée d'aberrations? Pas évident, n'est-ce pas? Dans cette optique, j'ai toujours cru que, comme au secondaire, les enseignants devraient être des spécialistes. Pensez-y bien, toutes les matières y gagneraient! Des gens qui ont la passion de ce qu'ils enseignent, c'est de cela dont ont besoin les enfants. Évidemment, cela implique un remaniement de la formation universitaire. Que ferait-on des enseignants déjà en poste? Comment organiserions-nous les horaires pour que nos petits bout-de-choux ne soient pas traumatisés? Il suffit d'y réfléchir. De faire simple, pour une fois! Certains diront que les enfants ont besoin de stabilité. Évidemment. Il ne s'agit pas de les promener dans toute l'école comme dans les polyvalentes, d'ailleurs même dans ces grandes écoles il existe des périodes de transition. En fait, le passage du primaire au secondaire serait peut-être moins difficile si le contraste n'était pas si marqué. Je crois que cela mérite réflexion.

En dernier lieu, je crois que nous devrions davantage impliquer les parents dans l'apprentissage de la langue française car "cette dislocation du langage commence à la maison puisqu'il s'agit de notre langue maternelle" (Georges Dor, *Anna brailé ène shot*, p.106). Je pense donc qu'il faudrait instaurer des sessions de cours

destinés aux mères, et aux pères, des milieux défavorisés. À l'instar de l'opération Passe-Partout⁴, je suis convaincue que de sensibiliser les mères au français correct augmenterait les chances de réussite de leurs enfants. Les parents sont tout de même les modèles et les premiers éducateurs de leurs enfants. D'ailleurs, déjà au XVI^e siècle, des philosophes tels Érasme - dans *Declamatio de pueris statim ac liberaliter instituendis (De l'éducation des enfants)* - soutenaient que les parents devaient former leurs enfants aux belles-lettres dès leur jeune âge parce que l'apprentissage de la langue nécessite de la mémoire et que celle des enfants est particulièrement fidèle. Aussi, ne savons-nous pas que tout se joue dans la petite enfance? Par conséquent, je crois que des programmes de sensibilisation à la langue correcte devraient être instaurés dans les quartiers pauvres de manière à augmenter les chances de réussite des enfants provenant de ces milieux.

2) Que faut-il enseigner ?

Comme la langue orale précède la langue écrite (dans la vie de chacun et dans l'histoire de l'humanité), je suis d'avis qu'en enseignant aux gens à bien s'exprimer, nous partirions d'un bien meilleur pied.

En effet, comment peut-on écrire une langue qu'on ne connaît même pas? Je m'explique: la langue écrite que nous essayons de faire apprendre à nos enfants ne correspond tout simplement pas à la langue orale avec laquelle ils s'expriment. Par conséquent, demander aux enfants d'écrire en français normatif est tout aussi périlleux que de leur demander d'écrire dans une langue quelconque puisqu'ils ne connaissent ni l'une ni l'autre. Vous saisissez? En outre, la langue écrite n'a aucune signification sans son rapport à la langue orale. Il est donc essentiel de rapprocher la langue orale de la langue

Dans les années 1980, en même temps que l'émission télévisée, était lancée l'Opération Passe-Partout. Une équipe d'animateurs se promenaient dans les quartiers défavorisés et invitaient les mères à des ateliers pour les aider à stimuler leurs enfants que l'on sait sous-stimulés intellectuellement. Des études ont prouvé que l'émission, en tant que telle, avait eu des répercussions bénéfiques sur les enfants dans les milieux favorisés, alors que ce ne fut pas le cas dans les milieux pauvres. Cependant, dans les quartiers socio-économiquement faible où les mères ont suivi les formations, les effets notés chez les enfants étaient beaucoup importants que ceux remarqués dans les milieux favorisés, ce qui prouve que l'éducation des parents est essentielle puisqu'elle permet à ces derniers de bien éduquer leurs enfants par la suite.

écrite pour permettre aux enfants de saisir la correspondance réelle entre ces deux aspects de la langue. Comme il est utopique et inutile de vouloir modifier la langue écrite, il ne reste qu'à s'attaquer à la langue orale.

Évidemment, le problème de l'enseignement de la langue ne s'arrête pas là. Faut-il encore enseigner ce qu'il y a à enseigner: orthographe grammaticale, orthographe d'usage, rhétorique et compagnie.

En tant que future enseignante, je m'attendais à beaucoup du nouveau programme. J'ai été fort déçue. Il aurait été opportun d'attendre ces états généraux sur la langue française avant de produire de nouveaux programmes de façon à officialiser la volonté des Québécois de faire en sorte que leur langue soit bien enseignée. Certes, le nouveau programme accorde une place importante à l'aspect culturel, mais ce n'est pas tout. Qu'en est-il de l'enseignement de la langue écrite et parlée? Eh bien, on enseignera encore très peu la première et la deuxième ne sera encore qu'évaluer.

Cela dit, la véritable question est en fait de savoir si l'horaire actuel des classes nous permet vraiment de prendre le temps d'enseigner le français. Personnellement, je suis d'avis qu'il faudrait augmenter considérablement le nombre d'heures consacrées à l'enseignement du français en troisième, quatrième et cinquième années du primaire. Pour cela, j'ai deux propositions. Premièrement, je crois qu'il faudrait cesser de faire semblant d'enseigner l'anglais aux deuxième et troisième cycles du primaire. En effet, nous savons tous que pour apprendre une langue, le meilleur moyen, sinon le seul moyen réellement efficace, est l'immersion. Par conséquent, pourquoi perdons-nous de précieuses heures pour enseigner une matière de la mauvaise façon alors que nous pourrions utiliser ce temps à bon escient? D'ailleurs, est-il pertinent d'apprendre une autre langue quand nous n'en maîtrisons pas une première, la nôtre? Évidemment, il ne s'agit pas de jouer à l'autruche puisque l'apprentissage d'une langue seconde, en l'occurrence l'anglais, est essentielle dans le monde actuel. Cependant, il

me semble qu'il serait plus simple et plus profitable de concentrer nos efforts sur l'instauration d'une année, la sixième, par exemple, pendant laquelle tous les apprentissages se feraient en anglais. Ainsi, les cinq autres années du primaire serait consacrées à un apprentissage plus systématique de la langue française, pour le bien de tous. Dans un deuxième temps, je suis pour l'abolition de l'enseignement de la religion dans les écoles. Ce sont les Églises qui devraient être responsables de cet enseignement, et non les écoles. Ces dernières pourraient, si la demande le justifie, instaurer des activités para-scolaires à vocation sans plus. Bref, le ministère, s'il le voulait vraiment, pourrait facilement récupérer plusieurs heures dans l'horaire actuel que les enseignants pourraient consacrer à l'enseignement du français.

Aussi, pour améliorer la qualité de notre français, il serait important de sensibiliser les jeunes aux anglicismes⁵ dès l'école primaire. Plus jeune on connaîtra les mots et expressions à proscrire, moins on risquera d'utiliser ces formes fautives plus tard. D'ailleurs, de toute ma scolarité, on ne m'a jamais dit explicitement quels étaient ces mots et expressions que je ne devrais pas utiliser. Certes, ceux qui "sonnent anglais" sont facilement évitables si on s'en donne la peine, mais les autres? Comment voulez-vous que l'on reconnaisse quelque chose dont on ne nous a jamais parlé? Comment voulez-vous éviter quelque chose alors que vous ne savez même pas qu'il serait préférable de l'éviter⁶?

En définitive, pour améliorer la qualité de notre français, il faut enseigner les bonnes choses aux bons

5

Certes, le nouveau programme parle des anglicismes à quelques reprises, mais il n'en dit pas grand chose!

Exemples: 1) Compétence 3 (Écrire des textes variés), composante 4 (L'élève corrige son texte), manifestation: Introduit dans son texte des mots qui respectent davantage la norme (suppression des anglicismes travaillés en classe).

2) Dans le contenu disciplinaire, section Vocabulaire: Mots corrects respectant la norme et absence des anglicismes travaillés en classe.

Mais où est donc cette liste? Évidemment, les manuels didactiques en proposent, mais il s'agit de liste souvent tellement simpliste que cela en est très décevant!

⁶ J'ai inséré une liste de quelques anglicismes très courants en Annexe 2. Vous pourriez être surpris!

gens. Cela paraît si simple, pourtant ce n'est pas le cas actuellement. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire!

Il est maintenant temps de conclure. Que dire de plus, sinon que nous avons de grands efforts à faire pour permettre à notre langue de survivre. Il ne faut pas lâcher, même si nous sommes épuisés et que plusieurs voudraient nous faire taire. Il importe de ne pas s'asseoir sur nos lauriers croyant qu'ayant survécus jusqu'ici nous sommes à l'abri de tout danger. Il faut continuer de se battre. Au plan légal, nous avons des lois telles les lois 101 et la loi sur l'affichage qu'il nous suffirait d'appliquer plus sévèrement. Nous possédons aussi une institution, l'Office de la langue française, qui devrait se voir octroyer plus de pouvoir. Socialement, nous avons des choix à prendre concernant l'immigration, la natalité, le statut particulier des anglophones d'origine québécoise et la représentation de notre langue au petit écran et sur Internet. En éducation, il est primordial d'agir rapidement puisque c'est à l'école que sont éduqués les adultes de demain, ceux qui bâtiront notre nouveau pays, un pays francophone, qui respecte et accueille la diversité culturelle qui l'enrichie depuis toujours.

*Elle a les mots qu'il faut pour nommer le pays
pour qu'on parle de lui, qu'on le chante tout haut.*

Je ne sais pas ce que penserait Michel Rivard s'il savait que j'utilise sa chanson pour imager mes propos. Je suis littéralement tombée amoureuse de cette chanson dès que je l'ai entendue. Je suis convaincue qu'il serait ravi qu'on l'utilise pour promouvoir la beauté de notre langue française au Québec et à travers le monde.

*Quand il faut crier qu'on est là, qu'on existe,
elle a le son qui mord et les mots qui résistent.*

Annexe 1: Le coeur de ma vie (Michel Rivard)

C'est la langue qui court dans les rues de ma ville
comme une chanson d'amour au refrain mal habile.
Elle est fière et rebelle et se blesse souvent
sur les murs des gratte-ciel et sur les tours d'argent.
Elle n'est pas toujours belle, on la malmène un peu.
C'est pas toujours facile d'être seule au milieu
d'un continent immense où ils règlent le jeu,
où ils mènent la danse, où ils sont si nombreux.

Elle n'est pas toujours belle, mais vivante elle se bat
en mémoire fidèle de nos maux, de nos voix,
de nos éclats de rire et de colère aussi.

C'est la langue de mon coeur et le coeur de ma vie.

On la parle tout bas au moment de tendresse.
Elle a des mots si doux qu'ils se fondent aux caresses.
Mais quand il faut crier qu'on est là, qu'on existe,
elle a le son qui mord et les mots qui résistent.

C'est une langue de France aux accents d'Amérique.
Elle déjoue le silence à grands coups de musique.
C'est la langue de mon coeur et le coeur de ma vie.
Que jamais elle ne meurt, que jamais on ne l'oublie.
Que jamais elle ne meurt, que jamais on ne l'oublie.

Il faut pour la défendre la parler de son mieux.
Il faut la faire entendre, il faut la secouer un peu.
Il faut la faire aimer à ces gens près de nous
qui se croient menacés de nous savoir debout
Il faut la faire aimer à ces gens de partout
venus trouver chez nous un vent de liberté.
Elle a les mots qu'il faut pour nommer le pays,
pour qu'on parle de lui, qu'on le chante tout haut.

C'est une langue de France aux accents d'Amérique.
Elle déjoue le silence à grands coups de musique.
C'est la langue de mon coeur et le coeur de ma vie.
Que jamais elle ne meurt, que jamais on ne l'oublie.
Que jamais elle ne meurt, que jamais on ne l'oublie.
C'est la langue de mon coeur et le coeur de ma vie.
Que jamais elle ne meurt, que jamais on ne l'oublie.
Que jamais elle ne meurt.

C'est la langue de mon coeur et le coeur de ma vie.

Annexe 2: Quelques anglicismes et leur forme correcte

Goûter bon:	Avoir bon goût
Code criminel:	Code pénal
Fil d'extension:	Rallonge
Mettre l'emphase:	Mettre l'accent
Heures d'affaire:	Heures d'ouverture
Il y a un feu:	Incendie
Dépôt sur:	Acompte, versement
Convertible:	Décapotable
Année fiscale:	Année financière
(Merci!) Bienvenue!:	C'est un plaisir
Signaler un numéro de téléphone:	Composer
Ampoule brûlée:	Ampoule grillée
Papier sablé:	Papier de verre
Prendre pour acquis:	Tenir pour acquis
Etc.	